



Confédération suisse

Monsieur

Philippe Chabloz

né le 30 mars 1951, originaire de Vaudrony,

s'est vu décerner le titre d' «ingénieur ETS en génie civil» à l'Ecole technique supérieure (Ecole d'ingénieurs) ETS de Lausanne le 18 octobre 1975. Il remplit les conditions requises pour la conversion de titres, énoncées dans l'art. 26, al. 1, de l'ordonnance du 11 septembre 1996 sur les hautes écoles spécialisées (RS 414.711) et dans l'ordonnance du 4 juillet 2000 sur l'obtention a posteriori du titre d'une haute école spécialisée (RS 414.711.5). Il est en conséquence habilité à porter le titre de

ingénieur HES

diplômé

en génie civil

Ce titre est légalement protégé (art. 7, al. 4, de la loi du 6 octobre 1995 sur les hautes écoles spécialisées, RS 414.71, et art. 5, al. 1, let. a, de l'ordonnance sur les hautes écoles spécialisées).

Berne, janvier 2003

Office fédéral de la formation
professionnelle et de la technologie

Le directeur

Eric Fumeaux